



INFO LOCALE

ENQUÊTES PUBLIQUES POUR DEUX TERRAINS COMMUNAUX

Mis en ligne le 30 janvier 2020

Deux enquêtes publiques sont programmées pour déclasser deux terrains communaux. Il s'agit, d'une part, d'un terrain communal à la Sencive et, d'autre part, du terrain communal au 22 rue du 3-Août-1944. Ce dernier terrain permettra la réalisation du projet urbain au niveau de l'îlot de la Poste.

Elles se dérouleront pendant quinze jours, du lundi 10 février au mardi 25 février inclus. Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier aux heures et jours habituels d'ouverture de la mairie. Les personnes intéressées pourront déposer leurs observations sur un registre d'enquête ou les adresser par écrit à la mairie.

René Prat, commissaire enquêteur, recevra les observations du public, directement en mairie, lundi 10 février, de 9h00 à 12h00 et mardi 25 février, de 14h00 à 17h30.



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



1, rue de la Mairie
44850 Saint-Mars-du-Désert

 02 40 77 44 09

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Lundi > jeudi

9h00 >12h00 / 13h30 >17h30

Vendredi

9h00 >12h00 / 13h30 >17h00

Samedi (Uniquement Etat Civil hors vacances scolaires)

9h00 >12h00